

# Notre charte d'engagements déontologiques

Nous veillons, avant tout, à respecter notre charte déontologique pour vous garantir un accompagnement individuel personnalisé qui soit en accord avec nos valeurs et avec les obligations légales liées au bilan de compétences. Vous trouverez ci-dessous nos principes pour une démarche et un service de qualité.

- 1) Clarifier et exprimer les objectifs et les besoins : Vous présenter la méthode, les outils et moyens et respecter votre temps de réflexion avant tout engagement dans la démarche.
- 2) Définir et établir un contrat d'engagement et d'accompagnement : après confirmation de votre engagement, nous définissons les responsabilités de chacun et nous nous assurons de votre compréhension. Il est essentiel qu'une alliance de travail naisse entre vous et le consultant. Nous favorisons votre autonomie et votre prise d'initiative afin de vous rendre acteur de votre projet.
- 3) Personnaliser le parcours d'accompagnement tout en garantissant une qualité de service à chacun : en fonction des besoins identifiés, nous adaptons nos outils et nous personnalisons la prestation pour qu'elle réponde au mieux à vos objectifs. Dans le respect de la personne et de ses choix, nous vous accompagnons avec bienveillance, écoute et neutralité afin d'établir une relation de confiance entre le bénéficiaire et son consultant.
- 4) Garantir la confidentialité des échanges et des données : Nous veillons à la protection de nos clients et de leurs informations personnelles en respectant les droits fondamentaux de la personne et en appliquant les règles de confidentialité liées au bilan de compétences.
- 5) Une veille constante sur la réalité socio-économique du marché et réactualisation des connaissances et pratiques par les consultants qui accompagnent les bénéficiaires. Chaque consultant de Synthèse Action dispose d'expériences et de savoir-faire complémentaires qui permettent d'apporter un regard pluriel sur le projet du bénéficiaire.
- 6) Répondre à notre démarche d'amélioration continue : dans une logique d'amélioration continue, nous avons à cœur de faire évoluer nos pratiques autant en évaluant nos méthodes entre consultants que par les retours de nos clients au travers de vos remarques et des enquêtes de satisfactions réalisées à chaud et à froid.
- 7) Dans le cadre de la loi Art. L. 6323-8-1. D'interdiction toute prospection commerciale des titulaires d'un compte personnel de formation. Synthèse Action s'engage à respecter cette interdiction.

27, av. Jean Mantelet  
BP 277  
61008 Alençon cedex  
Tél. 02 33 82 06 06  
Fax 02 33 26 05 50

 Synthèse Action SARL  
(\*) Tampon entreprise / Signature  
RCS Alençon 519 047 278  
BP 277 - 61008 Alençon Cedex  
Tél. 02 33 82 06 06

**SYNTHESE ACTION**  
SARL au capital de 10 300 €  
RCS Alençon 519047278  
Siret 519 047 278 00014 APE 7022Z  
N° TVA Intracommunautaire  
FR 70519047278

www.synthese-action.fr  
Mail : contact@synthese-action.fr